



BOTTERO Patrimoine

\$TITRE_CONTACT\$ \$PRENOM_CONTACT\$ \$NOM_CONTACT\$

\$ADRESSE_CONTACT\$

\$CP_VILLE_CONTACT\$

\$VILLE_CONTACT\$, le \$DATE_JOURS\$

Objet : Prévention des conflits d'intérêts dans le cadre de la souscription du fonds

- InComon DYNAMIQUE FR0013529104
- InComon OPPORTUNITES FR0013529070

Cher(e) \$TITRE_CONTACT\$,

Notre cabinet est mandaté pour vous accompagner au quotidien dans l'optimisation de votre situation patrimoniale et vous recommander les solutions qui nous semblent les plus adaptées à votre situation personnelle.

Dans ce cadre, notre cabinet porte une attention particulière à l'application des dispositions réglementaires qui encadrent nos activités. Conformément à ces règles, notre cabinet s'est notamment doté des moyens et des procédures écrites lui permettant de prévenir, gérer et traiter tous conflits d'intérêts pouvant porter atteinte à vos intérêts. Notre cabinet a également établi un registre identifiant les situations susceptibles de constituer un conflit d'intérêts et mentionnant les mesures que nous mettons en place pour gérer cette situation si elle survient.

MARSEILLE Siège social
11, Boulevard Rabatau
13008 - T. 04 91 25 51 68

MANOSQUE
67, Avenue Majoral Arnaud
04100 - T. 04 92 72 22 26

DIGNE-LES-BAINS
23, Boulevard Gassendi
04000 - T. 04 92 32 29 59

MONTPELLIER
Immeuble Optimum
450, Rue Baden Powell
34000 - T. 04 67 69 74 49

CARCASSONNE
59, Rue de Verdun
11000 - T. 04 68 25 93 75

PARIS
44-46, Rue de la Bienfaisance
75008 - T. 01 40 44 42 00

A cet égard, et en application de la réglementation applicable, lorsque notre cabinet estime que les mesures de prévention qu'il a mises en place ne suffisent pas à garantir, avec une certitude raisonnable, que le risque de porter atteinte aux intérêts de l'un de nos clients sera évité, le cabinet l'en informe clairement, en temps utile avant de lui adresser une recommandation d'investissement.

Notre cabinet a fait de ce dispositif l'une de ses priorités.

A l'issue de nos diligences de connaissance de votre situation personnelle et de vos besoins patrimoniaux et de notre mission de conseil, nous vous recommandons de souscrire aux parts du fonds (le « Fonds ») :

InComon DYNAMIQUE FR0013529104

InComon OPPORTUNITES FR0013529070

Notre cabinet est actionnaire de la société InComon, laquelle intervient en qualité de prestataire d'une mission de conseil en allocation générale au bénéfice de ce Fonds, dont elle est à l'initiative de la création aux côtés de la société de gestion.

Cette prestation de conseil en allocation générale ne conduit pas InComon à s'immiscer dans la gestion financière du Fonds qui relève de la responsabilité de la société de gestion mais conduit InComon à formuler des observations et

bottero-patrimoine.com



recommandations non liantes à la société de gestion sur l'allocation globale du Fonds afin de s'assurer notamment qu'elle reste conforme au profil général de risque prévu dans son prospectus.

InComon perçoit, à ce titre, une rémunération assise sur l'actif net du Fonds et sur la surperformance générée, selon des modalités plus amplement détaillées par le relevé des coûts et frais qui accompagne notre rapport de conseil. Notre cabinet bénéficie ainsi, en sus des rémunérations qui lui sont versées directement par les assureurs/plateformes de référencement du Fonds, d'une rémunération indirecte liée au Fonds par l'intermédiaire de sa participation dans le capital de la société InComon.

Afin d'atténuer ce risque, nous avons mis en place les mesures suivantes : (i) interdiction des actionnaires d'InComon d'intervenir dans la gestion du Fonds et (ii) obligation renforcée de vérifier l'adéquation des parts du Fonds à votre situation personnelle et à vos besoins. Conformément à la réglementation, compte tenu de la nature de la situation de conflit d'intérêts identifiée et des mesures de prévention que nous avons mises en place, nous tenons à vous fournir une information complète sur le risque qui découle de cette situation, à savoir le risque que nos intérêts au titre de notre participation dans le capital social d'InComon et la rémunération qui en résulte puissent impacter notre mission de conseil et nous conduire à favoriser la souscription des parts du Fonds au détriment d'autres produits financiers pour lesquels notre cabinet ne bénéficie pas d'un tel intérêt.

Nous avons mis en œuvre tous nos moyens pour nous assurer que tel n'est pas le cas, mais tenions à vous en informer le plus précisément possible, en application des exigences réglementaires.

Nous nous tenons naturellement à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'informations que vous souhaiteriez obtenir sur ce qui précède.

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous témoignez quotidiennement et vous prions d'agréer, Cher(e) \$TITRE_CONTACT\$, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du Président,

\$TITRE_CONSEILLER\$ \$PRENOM_CONSEILLER\$ \$NOM_CONSEILLER\$



Signature du Conseiller,

\$TITRE_AUTRE_CONSEILLER\$ \$PRENOM_AUTRE_CONSEILLER\$ \$NOM_AUTRE_CONSEILLER\$